

Dr Philippe DESVIGNES
Chef de service

Dr Sophie GABRIEL

Dr Olivia LAAS

Dr Jean-Baptiste PUECH

Dr Quentin SALA

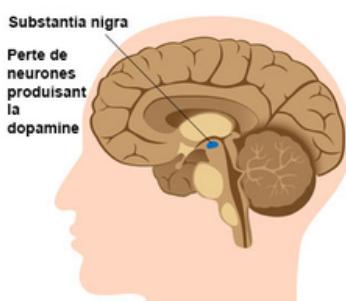
Fiche d'information

TEP-Scan cérébral à la FDOPA

PRINCIPE DE L'EXAMEN

Le TEP-scan (*Tomographie par émission de positons*) à la FDOPA permet de rechercher une éventuelle dégénérescence de certains neurones situés dans la substance noire du cerveau, processus pathologique qui s'observe notamment dans la maladie de Parkinson. L'examen peut également être utile dans la caractérisation de tumeurs cérébrales, notamment la recherche de récidive.

Maladie de Parkinson



RECOMMANDATIONS AVANT L'EXAMEN

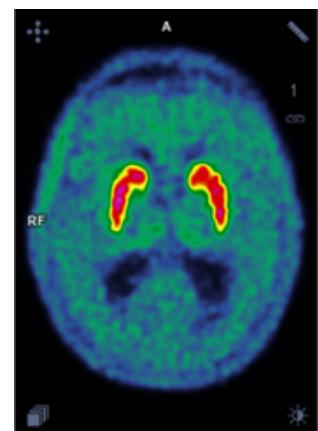
- Un jeûne d'au moins 4 h est nécessaire. L'eau est autorisée pendant cette période, et même recommandée : un bon état d'hydratation améliore les images.
- Il est nécessaire d'interrompre 12 heures avant les éventuels traitements antiparkinsoniens.
- Les médicaments habituels pourront être pris comme à l'accoutumée (avec de l'eau).
- La seule contre-indication à l'examen est la grossesse, comme tout examen utilisant les rayonnements.



- Pour faciliter votre enregistrement le jour de l'examen, il vous faudra initier, dans les jours qui précédent, la procédure de pré-enregistrement administratif sur la plateforme **digihosp**. Un lien internet vous sera transmis par sms peu de temps après avoir fixé le RDV d'examen.

LE JOUR DE L'EXAMEN

- Prévoyez une durée de présence d'environ **3 heures dans le service**.
- Enregistrement à l'accueil du service de Médecine Nucléaire. Présenter carte vitale, mutuelle, et carte d'identité.
- Installation en salle d'attente dédiée (étage -1) avant prise en charge par un manipulateur.
- Installation en box, puis injection du radiotraceur dans une veine.
- Attente pendant 90 min dans le box, au calme (temps nécessaire à la fixation du produit).
- Passage aux WC pour vider votre vessie
- Installation sous la caméra, couché sur le dos, immobile pendant 10 minutes.



Hôpitaux de Provence

Groupement Hospitalier et Universitaire des Bouches-du-Rhône

PRECAUTIONS APRES L'EXAMEN

Cet examen utilise une faible quantité de produit radioactif qui sera naturellement complètement éliminée en 24 heures. La dose de rayonnements ionisants délivrée est du niveau des faibles doses ; à ce faible niveau d'exposition, aucun détriment sur la santé n'a jamais pu être démontré.

L'élimination urinaire naturelle du produit pourra être accélérée en buvant 1 à 2 litres d'eau sur le reste de la journée.

Il n'existe pas de danger pour vos proches ou animaux : aucune mesure d'évitement particulière n'est recommandée pour l'entourage, y compris les enfants en bas âge et les femmes enceintes.

Les effets indésirables liés au produit injecté sont exceptionnels et le plus souvent bénins. Quelques cas très rares de réactions allergiques ont été rapportés, (comme pour la majorité des médicaments).

RESULTATS

L'interprétation des images nécessite un délai d'analyse et parfois une discussion collégiale. Les résultats ne seront donc pas disponibles avant votre sortie. Vous pouvez à tout moment demander à vous entretenir avec un médecin pour toute question relative à votre examen.

Les résultats format "papier" seront transmis au médecin prescripteur (postés le lendemain).

Le compte-rendu sera transmis par mail au prescripteur dans les 24 heures.

Les résultats au format "numérique" seront mis en ligne sur <https://mesimages.ch-aix.fr> (codes d'accès remis sur place). Le compte-rendu y sera visible à J+15.

En cas d'impossibilité d'honorer votre rendez-vous, merci de prévenir le service au plus vite au 04 42 33 90 37 ou par mail à nucleaire@ch-aix.fr

COMMENT SE RENDRE AU SERVICE DE MÉDECINE NUCLÉAIRE ?

Pour se rendre au Centre Hospitalier :

- depuis le Sud (Marseille/Berre) : sortie autoroute « Jas de Bouffan » > Centre Hospitalier
- depuis le Nord (Pertuis/Manosque) : sortie autoroute « Aix-Centre Pontier » > Centre Hospitalier.

Le service de médecine se situe au **niveau 0** du **bâtiment Cézanne**.

- L'hôpital dispose d'un parking visiteur dont l'entrée est sur l'av. des Tamaris.
- Accès à pied depuis le Parking visiteur par l'avenue des Tamaris, à droite après les Urgences, passer les barrières, traverser la courvette

Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo du cheminement.

- Accès à pied par l'entrée de l'hôpital : traverser le hall principal, prendre la passerelle au 1er étage à droite, puis descendre au 0 par l'ascenseur

Cliquez [ici](#) pour visualiser la vidéo de ce cheminement.

- Un dépose-minute est également disponible dans la cour devant l'entrée du service, accessible par l'avenue des Tamaris (première à droite après les Urgences).

